



## Le Venezuela connectera Cuba au réseau mondial internet

Par [Sébastien Brulez](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Mondialisation.ca, 14 février 2011

[Le Courier](#) 2 février 2011

### **COMMUNICATIONS - Caracas, Kingston et Alcatel-Lucent permettent à La Havane de contourner l'embargo grâce à un câble sous-marin.**

Un câble de fibre optique long de 1600 km est actuellement déployé depuis les côtes vénézuéliennes vers la région orientale de Cuba. Il permettra à l'île de multiplier par 3000 sa capacité de connexion. L'arrivée du navire français Ile de Batz au port de Siboney, dans la province de Santiago de Cuba, est prévue pour le 8 février. De là, l'extension du câble sous-marin de fibre optique se prolongera encore de 230 km pour atteindre la Jamaïque, dans ce qui est considéré par les autorités concernées comme un «projet d'intégration régionale».

#### **Effet de l'Alba**

Les travaux d'installation sont assurés par une filiale de la compagnie française Alcatel-Lucent, la chinoise Shanghai Bell, et représentent un investissement d'environ 70 millions de dollars. Mais l'administration du projet sera à charge d'une entreprise cubano-vénézuélienne 100% publique, Telecomunicaciones Gran Caribe, créée dans le cadre de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (Alba).

Le câble, qui devrait être opérationnel à partir du mois de juillet, a une durée de vie estimée de vingt-cinq ans et fournira à Cuba une capacité de connexion de 640 gigabits. Actuellement, l'île ne dispose que de 209 mégabits par seconde de sortie et de 379 mégabits d'entrée, d'après les informations publiées sur le site de Radio Habana Cuba (RHC).

Cuba était jusqu'ici le seul pays du continent américain à ne pas être connecté au reste du monde par le réseau sous-marin de fibre optique. L'embargo américain imposait encore jusqu'il y a peu des surcoûts prohibitifs à La Havane pour se connecter au câble qui relie Cancun à Miami, et qui passe pourtant à 32 kilomètres au large de la capitale cubaine.

D'après les déclarations de son gérant local, José Ignacio Quintero, Alcatel-Lucent a d'ailleurs dû prendre des précautions par rapport au blocus. Le représentant de la firme a assuré à la presse vénézuélienne qu'aucune entité ni aucun citoyen étasunien ne participait au projet, «afin de ne s'exposer à aucun type de sanction».

#### **Internet pour tous?**

Cette exclusion du réseau mondial obligeait jusqu'ici Cuba à se connecter à internet via

satellite, un substitut lent et coûteux. Mais l'installation du nouveau câble n'impliquera pas forcément une massification immédiate de l'accès à la toile. Officiellement, des «carences technologiques et financières» empêcheront encore de généraliser la connectivité. Selon Ramon Linares, vice-ministre cubain de l'Informatique et des télécommunications, «la priorité consiste à poursuivre la création de centres collectifs d'accès à internet et à renforcer les connexions dans les centres de recherche scientifique, les centres d'enseignement et de santé du pays».

La basse densité téléphonique de l'île représente une des limitations d'ordre technique pour le déploiement massif d'internet, mais il devrait cependant y avoir des avancées à moyen terme. D'après les déclarations du haut fonctionnaire à RHC, «tous les Cubains ayant le téléphone devraient, en principe, avoir droit à une connexion internet». Reste à savoir si la volonté politique suivra. |

La source originale de cet article est [Le Courrier](#)  
Copyright © [Sébastien Brulez](#), [Le Courrier](#), 2011

---

Articles Par : **[Sébastien Brulez](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)